



N°29

05/10/2023



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

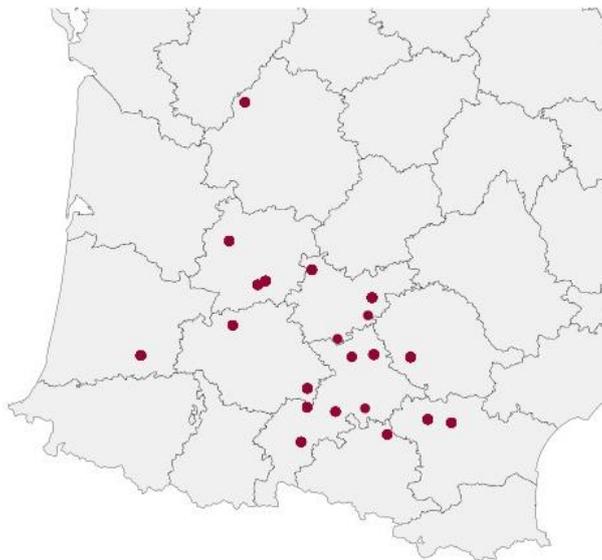
Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Grosses altises** : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.
- **Limaces** : risque faible à moyen dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.
- **Tenthredo** : risque nul à ce jour mais soyez vigilant.

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. Il est actuellement composé de 18 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2023-2024 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **16 observations**.



Réseau d'épidémiosurveillance colza Aquitaine / Ouest Occitanie



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza** !

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

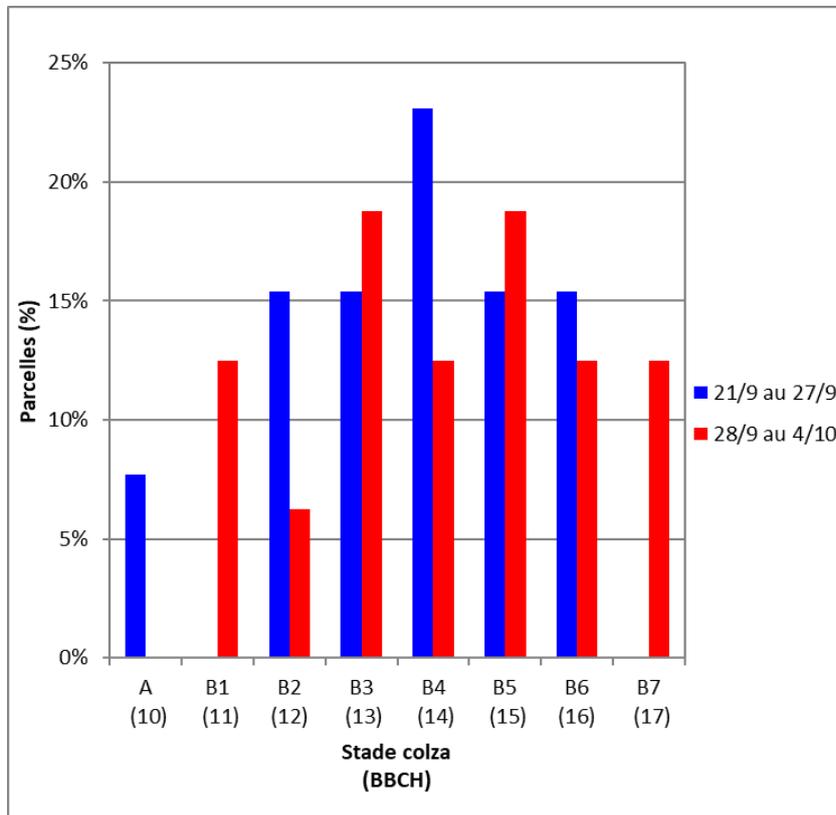
• Stades phénologiques et état des cultures

Les parcelles du réseau sont comprises entre les stades 1 feuille et 7 feuilles.

On compte toujours environ 40% de plantes comprises entre 1 et 3 feuilles en début de semaine, dont près de la moitié à 3 feuilles. Ces parcelles vont rapidement atteindre 4 feuilles dès la fin de la semaine.

Cette semaine, on note, notamment dans les colzas les plus chétifs, un ralentissement net de la croissance.

Retrouvez [ici](#) l'échelle des stades de développement du colza.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

Les histogrammes des semaines du 02 au 08/09 et du 09 au 15/09 sont réalisés avec un nombre restreint de parcelles observées.

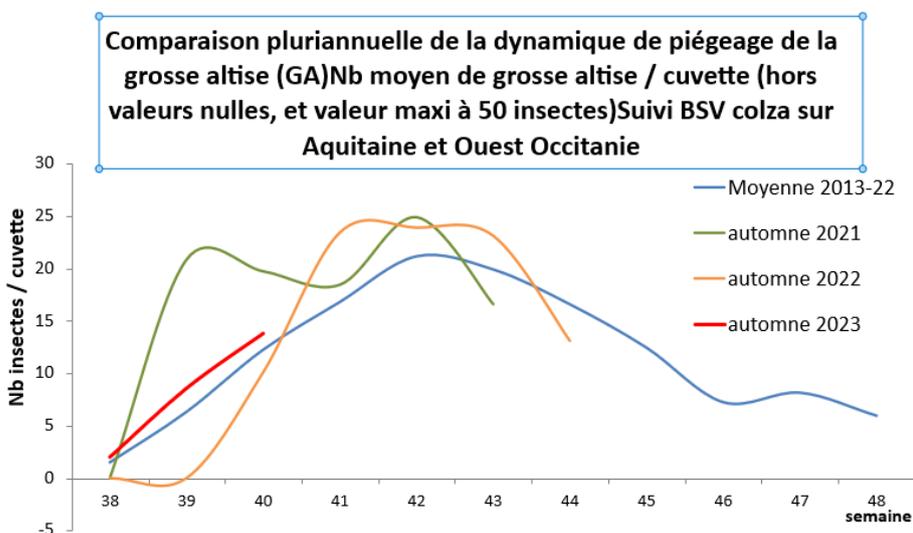
- Adultes de grosses altises ou altises d'hiver (*psylliodes chrysocephala*)**

Le vol d'altise engagé la semaine dernière se confirme et s'amplifie. On enregistre des captures dans 12 parcelles sur 15 ayant fait l'objet d'un comptage en cuvette jaune.

On note 7 parcelles sur 9 avec des dégâts d'altises (proportion stable sur une semaine). En revanche le taux de plantes touchées augmente sensiblement, avec 38% de plantes avec morsures contre 28% la semaine dernière. Le taux de surface foliaire détruite reste compris entre 1 et 25%.



Grosse altise sur colza (photo Terres Inovia)



Dynamique de piégeage de la grosse altise en 2023, comparée aux dynamiques pluriannuelles

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25 % de la surface foliaire atteinte.



< 25% surface foliaire détruite

> 25% surface foliaire détruite

Evaluation du risque : risque moyen à élevé de la levée à 3 feuilles. **Vigilance renforcée !**
Fin de risque à partir de 4 feuilles.

Les adultes de grosses altises représentent un risque avéré pour l'ensemble des colzas n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles. Néanmoins, le nombre de parcelle ayant dépassé le seuil indicatif de risque reste limité.

A noter que plus de 60% des parcelles du réseau sont désormais en dehors de la période de risque.

Dans le cas de levée très tardive, issues entre autres de resemis, le seuil indicatif de risque est abaissé à 2 pieds sur 10 avec morsure et 25% de surface foliaire détruite.

• **Limaces**

Parmi 8 parcelles suivies, 4 signalent des dégâts de limaces. A l'exception d'une parcelle avec 15% de surface foliaire détruite, les attaques signalées ne sont pas préjudiciables.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.



Attaque de limaces grises sur colza
(photo Terres Inovia)

Evaluation du risque : risque faible à moyen dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. **Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.**

Pas d'évolution notable depuis la semaine dernière.

Le niveau de risque faible à moyen sur les parcelles jusqu'à 3 feuilles, au regard de la sensibilité du colza, et de la menace malgré tout présente, exercée par les limaces.

• **Vers gris ou noctuelle terricole (*Agrostis ipsilon* et *Agrostis segetum*)**

Pas d'évolution avec aucun signalement à ce jour dans le réseau.

Pour rappel, hors réseau, plusieurs attaques sont cependant signalées, incitant à la vigilance.

Les dégâts ont lieu la nuit et se manifestent par le sectionnement des plantes de colza au niveau du collet. Il faut alors rechercher la présence de l'insecte, niché en journée dans les premiers cm du sol.

Restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus développé.



Vers gris ou noctuelle terricole
(Photo Terres Inovia)

• Tenthrede de la rave (*Athalia rosae*)

Les signalements concernent pour l'heure essentiellement des piégeages d'adulte en cuvette. Une remontée de larves en parcelle secteur Chalosse. Cette information doit inciter à la vigilance quant au possible développement de larves.



Larve de tenthrede de la rave sur colza (photos Terres Inovia).

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthredes.

Evaluation du risque : risque nul à ce jour.

Surveillez vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles. Les conditions peu poussantes aggravent le risque. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".